PARLEMENT PROVINCIAL

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

QUEBEC 9

La séance est ouverte à midi.

Les bills suivants sont lus une deuxieme et une troisième fois.

Acte No 15 concernant les statuts revisés de la province de Québec.—L'honorable M. Turcotte.

Acte No 107 concernant l'article 376 du code de procédure civile.—L'honorable M. Turcotte.

M. FAUCHER DE SAINT-MAURICE—demande si le gouvernement a l'intention de distribuer des livres d'agriculture et d'industrie laitiere a tout curé et pasteur qui en fera la demande pour distribution et explication aux paroissiens.

L'honorable M. MERCIER répond que la question a été prise en considération.

Les bills privés suivants sont adoptés en comité.

Acte pour incorporer la "Congrégation de l'Instruction chrétienne."—M. Rocheleau.

Acte pour incorporer "Les petites sœurs des pauvres."—M. Murphy.

Acte pour amender l'acte 47 Victoria chapitre 90 incorporant la ville de Sainte Cunégonde et l'acte amendant le même, 49-50 Victoria, chapitre 51—M. Champagne

Acte pour incorporer "Le cercle de la Salle."—M. Lemieux.

Acte pour amender et consolider les différents actes concernant la compagnie du chemin de fer de Québec au lac Saint Jean —M. Tessier.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Québec, Oriental et Ligne courte.—M. Déchêne (L'Islet.)

Acte pour incorporer la compagnie de la ligne principale de Boston et Québec—M. McIntosh.

La chambre s'ajourne vers 1.30 heure p.m.

QUEBEC, 11.

La séance est ouverte à 3 heures.

Les bills suivants sont présentés :

Acte pour réduire le quorum de l'assemblée Législative, de vingt à quinze membres.—L'honorable M. Mercier.

Acte aux fins de pourvoir à la nomination d'un commissaire pour recevoir des affidavits aux Etats-Unis d'Amérique et pour amender le code de procédure civile dans ce but.—M. David.

Acte pour amender l'acte 48 Victoria, chapitre 32 et intitulé : "Acte pour protéger la vie et la santé des personnes employées dans les manufactures.—L'honorable M. Mercier.

Les bills suivants sont adoptés en comité et sont lus pour la troisième fois :

Acte pour amender l'acte 35 Victoria, chapitre 30 et intitulé : "Acte pour amender de nouveau la charte de la compagnie de chemin de fer des comtés de Richelieu, Drummond et Arthabaska.—M. Gladu.

Acte pour incorporer la compagnie industrielle de Drummondville. — M. Girouard.

Le premier ministre dit, en reponse à M. Lussier, que le gouvernement a l'intention de nommer un agent pour le repatriement des canadiens qui ont émigré aux Etats-Unis et qui voudront s'établir sur nos terres du domaine de la couronne.

M. FAUCHER DE SAINT-MAURICE propose que la question d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent entre Québec et Lévis est d'une importance vitale pour la province.

L'honorable M. MERCIER répond qu'il a donné une entrevue a ce sujet, a une délégation de citoyens distingués et que les uns voulaient que le gouvernement local et fédéral feraient chacun leur part, tandis que d'autres demandaient que le gouvernement provincial souscrirait $500,000 et la cité garantirait l'intérêt a 5 pour cent.

Il a fait alors une déclaration dont il ne peut pas se départir maintenant à savoir que le gouvernement doit être prudent. Le principe du projet est admis ; mais quand à l'exécution, il propose comme amendement à la motion du député de Bellechasse, que les sacrifices faits par la population de la province de Québec pour aider aux chemins de fer, justifie cette dernière à demander au gouvernement fédéral l'aide nécessaire pour la construction de ce pont.

La province de Québec a déjà fait des sacrifices considérables. C'est elle avec la province d'Ontario qui ont construit le chemin de fer canadien du Pacifique ; c'est elle qui a construit le chemin de fer du Nord au coût de $14,000,000.

On croyait alors que le chemin de fer Intercolonial se raccorderait avec le chemin de fer du Nord, au moyen d'un pont et que Québec serait la station du commerce de l'Ouest, mais qu'est-il arrivé ? Québec a été abandonnée et même privée des modestes usines du chemin de fer. Les autorités fédérales ont un devoir à remplir envers Québec. Qu'elles l'accomplissent ! Le gouvernement provincial est prêt a faire son devoir ; mais le gouvernement du Canada doit commencer et faire sa part en premier lieu.

Le gouvernement désire connaitre le bon plaisir de la chambre et dans ce but il propose des résolutions comme amendement.

Si le gouvernement du Canada ne veut pas forcer la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique a donner à Québec le commerce de l'Ouest, c'est bien ce qu'il faut savoir. On pourra probablement former un syndicat pour racheter le chemin de fer de la rive Nord et le faire servir aux fins pour lesquelles il a été construit.

L'honorable M. FLYNN dit qu'il y a dans l'amendement une réserve qui est peut-être due à l'honorable trésorier. Elle se lit comme suit : "Dans les limites des ressources de la province." Il est difficile pour la chambre de dire officiellement avec certitude dans quelle condition sont les finances ; parce que nous n'avons pas encore eu le plaisir d'entendre le discours budgétaire.

Mais à entendre le premier ministre, il semble que la province est dans une condition si florissante qu'il ne serait pas nécessaire de recourir à un nouvel emprunt pour contribuer à la construction du pont.

Par cette proposition, la chambre s'engage elle-même d'une manière conditionnelle et laisse par conséquent aux membres la pleine liberté d'exercer leur discretion quant aux moyens qui sont à la disposition de la province. La construction du pont est une affaire importante pour le Canada et pour cette province, et le district prend un intérêt spécial dans l'entreprise. Il espère que le gouvernement du Canada sera au niveau des besoins du moment, et que, avant longtemps, on aura le plaisir de dire que cette affaire est arrivée à une conclusion satisfaisante. La proposition du premier ministre en général présente au fond aucune objection, et il est à espérer qu'elle sera adoptée sans division.

L'honorable M. TAILLON est anxieux de voir la solution des grands problèmes annoncés. Il n'y a pas encore si longtemps que le gouvernement a dit qu'un emprunt de trois millions ne serait pas suffisant pour payer la dette flottante, et maintenant on est assez riche pour contribuer à une entreprise colossale.

Il attend avec inquiétude le discours du budget pour savoir a quelle fin on a l'intention de consacrer l'emprunt.

L'honorable M. BLANCHET dit qu'avant longtemps, le gouvernement fédéral construira le pont de Québec. Il ne croit pas que la province de Québec soit appelée seule à assumer le coût entier de l'entreprise.

M. CASGRAIN dit qu'il a fait tout son possible pour promouvoir cette grande entreprise non au point de vue seulement de Québec ; mais pour les intérêts de tout le Canada.

Il n'est pas prêt comme plusieurs députés à jeter sur le gouvernement fédéral a est montré très généreux pour des entreprises de ce genre et beaucoup plus envers cette province que ne l'était le gouvernement Mackenzie.

On peut être persuadé que le gouvernement fédéral contribuera à l'entreprise qui sera menée à parachèvement par la compagnie actuellement organisée. Le temps est venu où la nécessité de cette entreprise est reconnue et la population du district de Québec demandera que le gouvernement fédéral accorde de l'aide.

M. DECHENE (L'Islet) se plaint de ce que le chef du parti conservateur favorisent Montréal aux dépens de Québec.

M. NANTEL expose le danger qu'il y a de soulever des jalousies entre Montréal et Québec, si on désire faire réussir le projet.

Après un débat ultérieur, la proposition principale est amendée et adoptée.

Plusieurs autres propositions sont adoptées, entr'autres les suivantes :

Pour un état détaillé de toutes les dépenses encourues par le gouvernement en rapport avec la conférence interprovinciale.—M. McIntosh.

Pour copie de la quittance mutuelle et réciproque entre la cité de Montreal et le gouvernement, mentionnée dans l'ordre en conseil No 362 du 8 août 1887.

A six heures, la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

L'honorable M. MERCIER propose un vote de remerciements au comte de Raymond de Nicolay, pour le don à cette province de certains manuscrits.—Adopté.

La chambre se forme en comité sur certaines résolutions concernant la sante publique et le bill y relatif est lu une troisième fois et adopté.

La chambre, en comite general, prend en considération les résolutions de l'honorable M. Mercier concernant la nomination d'un président du conseil exécutif.

L'honorable M. TAILLON dit que, il y a peu de temps, le premier ministre a soutenu que cinq ministres étaient suffisants pour la province ; mais il s'est départi de cette déclaration et a élevé à six et maintenant à sept le nombre des membres du conseil.

L'honorable M. GAGNON dit que ce changement est nécessaire pour permettre au premier ministre de consacrer tout son temps a la direction du gouvernement.

L'honorable M. TURCOTTE dit que c'est un mouvement spontane de la part des amis de l'honorable M. Mercier en caucus afin de permettre au premier ministre de servir le pays sans ruiner sa santé. L'honorable M. Mercier a été ainsi forcé d'accepter.

L'honorable M. BLANCHET dit que ses adversaires ne penseront pas qu'il desire mettre en danger la santé du premier ministre, mais pour la conserver, il ne croit pas nécessaire de créer un nouveau département.

Apres une longue discussion, les résolutions sont finalement adoptées et un bill basé sur icelles est présenté.

La chambre en comité général examine le bill de l'honorable M. Gagnon au sujet des inhumations et exhumations.

Les bills suivants sont lus pour une deuxième fois.

Acte concernant la compilation de statistiques sur les naissances, mariages et causes de décès en cette province.—L'honorable M. Gagnon.

Acte concernant certains officiers de justice dans le district de Montréal et la nomination de deux magistrats pour expédier les affaires portées devant la cour de circuit dans le district de Montréal.—L'honorable M. Turcotte.

La scance est levée à 11.30 hrs p.m.

LES VIEUX SOUS EN FRANCE

Au moment où l'on parle de remplacer la monnaie de billon par la monnaie de nickel, on lira avec intérêt les détails suivant sur les "vieux sous" :

La monnaie de billon, dont nous nous montrâmes si fiers en 1821, est sur le point de disparaître devant la monnaie de nickel, qui fera peut-être place un jour à une autre d'un métal encore plus léger.

Sait-on à quel chiffre s'éleve la valeur de cette monnaie, fabriquée de 1852 à 1858 à l'effigie de Napoléon III ? A 48,500,000 fr. En 1860, on en fabriqua encore pour 10 millions en plus, en sorte que le total actuel de la monnaie de billon est de 58,500,000 fr. Elle avait coûté de fabrication, pour la série de 1852 à 1858, 7,762,077 francs.

L'ancienne monnaie, démonétisée, produit 9,939,592 kilos. Il n'en reste plus maintenant dans le public, si ce n'est chez les collectionneurs et entre les mains des amateurs du noble jeu de bouchon.

Ces gros sous qui ont percé nos poches d'écolier, et qui nous semblaient si légers, ont fait le désespoir de nos pères. Ils en étaient littérairement écrasés ! La monnaie de billon, qui ne valait autrefois, comme aujourd'hui d'ailleurs, que la moitié de sa valeur légale, offrait aux faux monnayage une prime, que s'empressaient de saisir l'Angleterre et l'Allemagne, où des ateliers privés les fabriquaient en quantités énormes. Pendant la Révolution, on fabriquait 45 sous avec un livre de cuivre rouge d'un franc, ou avec du métal de cloche, qui valait 60 centimes la livre. Avant l'arrêté du Directoire en 1696, qui limitait au 40e le payement d'une somme en billon, soit 25 fr. p. 1000 francs, on pouvait effectuer un versement de cent mille francs tout en sous ! Mais rien n'était plus incommode encore, car ce quarantième doublait le poids du payement en argent. De là l'établissement à Paris et à Rouen des *Factoreriss des sous*, dont le rôle était d'émettre des billets au porteur, payable en sous circulant comme nos billets de banque. D'autres villes eurent leurs factoreries, en sorte que la monnaie de billon fut multipliée, représentativement, d'une manière limitée.

Les gros sous, enfin de compte, arrivaient toujours dans les caisses de l'Etat qui défonçaient sous le poids de 40 millions de sous pour 850 millions de francs. Un décret du 13 août 1810, encore en vigueur, déclara que la monnaie de billon ne serait plus reçue dans les payements que pour appoint audessus de 5 francs.

Nous sommes aujourd'hui allégés de cette pesante monnaie à tel point que personne n'oserait se prévaloir du décret de 1710 pour écouler à la fois 98 sous dans la poche du créancier même le plus intraitable !

La monnaie de billon démonétisée en 1845, consistant en pièces de dix centimes et de six liards, produisit 5,500,000 francs. On l'évaluait à 10 millions ; celle démonétisée en 1846, les pièces de quinze et trente sous, produisit 18 millions, au lieu de 25 millions émis jadis. Cette démonitisation coûta 5,520 francs, En place, on frappa de petites pièces d'argent de 20 centimes.

Les pièces de six liards, comprenant des types de tous les pays et de toutes les provinces, avaient été fabriquées pour la plupart de 1705 à 1791. Les pièces de 10 centimes portant un N couronné avait été mises en circulation en vertu de la loi du 15 septembre 1807.

Si l'on veut remonter à l'origine même de la monnaie de billon, on trouve d'abord l'étimologie du mot *sou* ou *sol*, du latin *solidus*, d'où sont dérivés les *sols parisis*, faits à Paris *tournois* à Tours, *bourgeois* à Bourges, *poitevins*, *pougeois* ou *pites* à Poitiers.

Dans le billon, nous avions encore les *blancs* et les *six-blancs*, les *douzins*, les *liards* (mis en circulation vers 1430 par Guigne-Liard, de Crémieu en Viennois), les *mardis*, les *doubles*, les *deniers*, les *mailles*, ou *oboles*, les *sous-tapés*, les *monnerons*, du nom des frères Monneron qui les firent frapper en 1791 et 1792.

Haiti

NEW-YORK, 11—On mande de Santiago de Cuba, à la date du 9 juin :

"La canonière des Etats-Unis "Yantic," commandant Oscar F. Heyerman, est arrivée ici hier soir, venant de Port au Prince (Haiti), pour communiquer par le câble avec le département de la marine à Washington. Le capitaine Heyerman rapporte qu'à son arrivée à Port au Prince, où il avait été envoyé de Port Royal par l'amiral Luce pour veiller aux intérêts américains à raison de l'insurrection supposée dans l'île, il a trouvé tout parfaitement tranquille. Le "Yantic" avait été dépêché à Port au Prince par suite d'un rapport du consul général des Etats-Unis dans ce port, annonçant qu'une révolution était imminente, et que la présence d'un bâtiment était nécessaire pour la protection des personnes et des biens des résidents americains.

Nouvelles de l'Ile Prince Edouard

—Le trafic sur le chemin de fer de l'Ile du Prince Edouard a été, depuis l'ouverture de la navigation, tres considérable. Chaque char de fret est employé et les trains d'accommodation sont souvent en retard. L'augmentation a été surtout remarquable à l'ouest de Summerside. Le train de Tignish, vendredi dernier se composait de quinze chars dont douze étaient charges de marchandises.

—Les travaux du printemps sont joliment avancés. Le temps sec qu'il a fait ces jours derniers a beaucoup facilité les semailles. Vu l'immense quantité de glace qu'il y a encore le long des côtes du nord de l'Ile la température n'est pas aussi chaude qu'elle devrait être. Les champs et les bois sont encore un peu nus.

—Chaque arrivage du steamer ramene des émigrés des Etats-Unis. Mardi, il y en avait quarante a bord du Saint Lawrence.

—Les fermiers de Tignish sont tres occupés aux semences et a la pêche au hareng. Quelques uns des paqueteurs de homard ont tendu leurs attrapes et si les rapports qui circulent sont fondés, il y a toute apparence que la prise de ces crustacés sera plus avantageuse cette saison que l'annee derniere.

—Le curé et les paroissiens de Tignish ont l'intention de faire peinturer et decorer leur église dans le cours de l'été. M. Meloche, l'artiste qui en a obtenu le contrat, viendra de Montreal vers la fin de juin avec plusieurs ouvriers, pour commencer l'ouvrage. Ce monsieur est un des meilleurs peintres au fresque de la province de Québec, et on s'attend que la jolie vieille église de Tignish sera digne d'être visitee après qu'elle aura passe sous le pinceau de M. Meloche. Pour lui aider a défrayer les depenses encourues par cette entreprise, les paroissiens de Tignish ont l'intention d'ouvrir un grand bazar sur le terrain de l'église, le 18 juillet prochain.

Une rixe à coups de poignard a eu lieu à Charlottetown le 1er courant, durant laquelle un Italien du nom de Jacques, a été tué par son cousin. Il appert que les deux hommes se sont pris de querelle et un d'eux a tiré un poignard et l'a plongé dans la poitrine de l'autre qui a voulu sortir dans la rue, mais s'est affaissé a côté de la porte, et dix minutes plus tard il était mort.

Le meurtrier a été arreté et logé à la station de police. Ces deux Italiens sont deux fabricants d'images. Le défunt est âgé de 38 ans et l'autre parait beaucoup plus vieux.

—L'honorable M. W. W. Sullivan, premier ministre de l'Ile, et madame Sullivan, sont partis pour un voyage d'une couple de mois en Europe.

AU TEMISKAMING

PAR

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-8o

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

W. O. McKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Sussex

DAMES NOS PILULES REGULATRICES FRANÇAISES sont en usage et recommandées par des milliers de Dames qui les emploient MENSUELLEMENT. Elles n'ont jamais failli ; enlèvent les douleurs ; assurent la régularité ; sont douces, agréables au gout et d'un excellent effet. Paquets envoyés par la malle à l'abri de toute indiscrétion sur réception de $2.00. Toute correspondance est confidentielle. Adressez : COMPAGNIE DE MEDECINE DE TORONTO, B. P. Boite 576, Toronto, Ont 24-1—88-89

MOULIN A PLANER D'OTTAWA

ET

Manufacture de Portes, Chassis et Jalousies

DE MOUNT SHERWOOD

Un assortiment des plus complets des lignes suivantes constamment en mains : Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Planchers, Lattes, Douves, Bardeaux, Bras et Poteaux d'escaliers, etc.

Tournage, découpage et sciage de toutes descriptions. L'endroit à meilleur marché dans la ville.

R. THACKRAY Propriétaire,
Bureau, 241, Rue Sparks, Ottawa.
Connexion téléphonique. 17—1—88

PAS DE GOUTER GRATIS !

Mais un bon goûter subtantiel et à bon marché.

Quand vous êtes pressé, vous ne désirez pas attendre, tout est prêt à partir de 11 hrs a.m., jusqu'au soir. Une bonne assiette de soupe, viandes, chaudes ou froides de toutes sortes. Salades en grande variété, (une spécialité.) C'est pour l'accommodation des marchands et des commis et le public en général. C'est le repas le plus succulant que vous pouvez vous procurer dans la ville et au plus bas prix que n'importe où. Venez à l'"International Hotel," sur la rue George et jugez par vous-même.

J. W. LANCTOT, Prop.
GEO. NICHOLSON, Restaurateur.

Aux Peintres et au Public en Général

Tapisseries, Peintures, Huiles, Etc

Je pose les grandes vitres de chassis (Plate Glass)

ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

JOHN SHEPHERD

227, Rue Rideau, Ottawa

LA PLUS

GRANDE MANUFACTURE

DE

BALANCES

DU

CANADA

Au delà de 100 différents genres de :

BALANCE A Charbon — BALANCE A FOIN — BALANCE A Grain — BALANCE A THÉ

Vitrines d'exposition améliorées, (Show Cases), *Tiroirs à argent*,

Couteaux et Outils de Bouchers

Ecrivez et informez-vous de nos CONDITIONS DE VENTES et une liste de prix.

S'adresser

C. Wilson & Fils

16, ESPLANADE STREET, 16
TORONTO, Ont.

Veuillez mentionner le journal LE CANADA.

TOUT HOMME

Qui est Faible, Nerveux, Débile, qui dans son Ignorance et sa Folie, croit avoir perdu complètement sa Vigueur de Corps et D'esprit et sa Vitalité Entière, toutes causes qui entraînent des dérangements dans le système organique des Sources de la Vie, Maux de Tête, Maladies de l'épine d'Orsale, Rêves navrants, Perte de Mémoire, Lâcheté et Irritabilité de Tempérament, Boutons et Rougeurs sur la figure et tous les symptômes de Débilité Générale, Consomption dans un avenir rapproché, d'insanité, peuvent trouver un remède efficace en se servant de notre spécifique No 23, une cure merveilleuse et certaine. Il donne la Vigueur de la Jeunesse et restaure le système complet chez les vieux et chez les jeunes en donnant de la force aux Poumons et aux Nerfs, reconstruisant le système musculaire et mettant en action toute l'énergie physique du corps humain. A l'aide de notre spécifique No. 23 les cas les plus obstinés peuvent être guéris en moins de trente jours. Chaque paquet contient un traitement pour deux semaines. $2. Guérison garantie. Notre spécifique No. 24 est un Remède infaillible pour toutes les Maladies Secrètes de quelque durée qu'elle ait été. Vendu d'après notre Garantie par écrit qu'il opérera une Guérison. Prix $5. Compagnie de Médecine de Toronto. Toronto Ont.

CONSOMPTION

Cette maladie affreuse, qui durant tant d'années a semblé défier la science des meilleurs physiciens qui ne connaissaient rien pour en arrêter les progrès, rien pour la diminuer, rien pour la guérir. Maintenant, ce n'est plus une maladie incurable malgré qu'elle soit condamnée par quelques médecins, la santé peut encore être recouvrée par l'emploi de NOS REMEDES. Ils sont doux pour les membranes des poumons qu'ils n'affectent pas malgré qu'ils soient enflammés et empoisonnés par les ravages de cette cruelle maladie en même temps qu'ils empêchent les douleurs et les brûlements de poitrine qui accompagnent invariablement la consomption. Prix $5.

GUERISON GARANTIE

Compagnie de Médecine Toronto, Toronto, Ont.

TEINTURE POUR LES CHEVEUX

Ces célèbres teintures ne sont pas nuisibles à la santé. Nous en avons les couleurs suivantes, et les plus belles nuances dépendent de la couleur des cheveux : noire, brun foncé, brun clair, châtain, châtain clair, blond doré, blond cendré, Envoyez une tresse de cheveux avec votre commande. Prix $2. la bouteille. Compagnie de remède de Toronto. Toronto, Ont.

Articles de Toilette

En nous adressant votre commande, spécifiez ce que vous désirez avoir et nous vous garantissons que vous serez parfaitement satisfait. Le No 8 donne au teint la fraîcheur de la jeunesse ; c'est une préparation qui n'affecte pas la peau et dont vous pouvez vous servir sans que personne s'en aperçoive. Prix, $1.25. No 9 fait disparaître les rides. Prix. $2.00. No 10 fait disparaître les taches causées par les affections de foie. Prix, 1.25. No. 11 fait disparaître les boutons sur la figure. $1.25. No 12 fait disparaître les taches de rousseur. Prix, $1.25. No 13 fait disparaître les pustules. Prix, $1.25. No. 14 fait disparaître le hale. Prix, $1.25. No 15 fait disparaître les verrues. Prix, $2.00. No. 16 fait disparaître les marques de la petite vérole. Prix, $2.00. No 17 empêche la trop grande transpiration. Prix, $1.25. No 18 est une préparation infaillible pour conserver les cheveux ou les faire pousser. Prix $1.25. Compagnie de remèdes de Toronto. Toronto, Ont.

Le buste

No 19 est une préparation interne et externe qui développe la taille chez les femmes et lui donne les plus belles proportions. C'est une préparation tout à fait inoffensive et infaillible. Prix $3.00 Compagnie de remèdes de Toronto. Toronto, Ont.

Maladies des femmes

No 20 guérit infailliblement la leucorrhée, descente de la matrice, et toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes. Les médecins les plus éminents recommandent cette préparation comme un remède des plus efficaces. Prix $2.00 la bouteille. Compagnie de remèdes de Toronto. Toronto, Ont.

Pilules régulatrices françaises

Bien supérieures au seigle ergoté, à la tanaisie, la renthe ou l'oxide. Recommandées par des centaines de femmes qui en font usage tous les mois. Elles sont infaillibles, préviennent la douleur et amènent la RÉGULARITÉ. Prix, $2.00 Compagnie de remèdes de Toronto. Toronto, Ont.

Nevralgie et rhumatisme

Guérison certaine par l'usage du spécifique No 22. Il faut attribuer la popularité de cette préparation à son efficacité. Prix, $1.00 Compagnie de remèdes de Toronto. Toronto, Ont.

AVIS AUX MERES — Le "SIROP CALMANT DE MME WINSLOW" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le a Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez acune utre préparation

POUR LA

Figure, les Mains, la Peau et le Teint en général

Crème de Miel et d'Amende de Hinds, Gelée de Concombres et de Roses et Moloderma.

Un assortiment complet et nouveau des articles de toilette ci-dessus venant d'être reçu.

R. A. McCORMICK

CHIMISTE ET DROGUISTE

75 RUE SPARKS

Prescriptions pour medecins et familles préparées avec soin.
Communication téléphonique 1-2-88

Fonderie de Hull

Le soussigné vient de faire l'acquisition de la fonderie de Hull et est maintenant préparé à exécuter toutes sortes d'ouvrages dans la ligne de fonderie, pièces légères ou pesantes de toutes dimensions, au plus bas prix.

M. Lawson est un homme pratique qui a eu plusieurs années d'expérience, et garantira tous ces ouvrages faits à son établissement.

T. LAWSON

Rue Brewery, Hull,
Rue George, Ottawa.

FERRONNERIES

L'une des plus anciennes maisons commerciales de la vallée de l'Ottawa et des mieux qualifiées sous le rapport des bas prix et de la qualité des articles offerts en vente.

McDougall & Cuzner

Enseigne de la grosse Tarrière.

MAGASINS :

Rue Sussex et rue Duke, Chaudiere

23 11 87-88

Pour acheter

DES

Vêtements

Aux Conditions les plus Favorables

ALLEZ AU

Nos 269 et 271, rue Wellington

Où vous ne embarrassé de faire un choix, l'assortim en magasin étant des plus complet.

J'achète et je vends au comptant seulement, de sorte que je puis vendre à meilleur marché que toute autre maison à Ottawa.

Conditions : Au comptant seulement

P. O'Reilly

CARTES PROFESSIONELLES

M. J. GORMAN, LL.B.,

(Successeur de L. A. Olivier)

Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc.,

BUREAU

Coin des Rues Rideau et Sussex

OTTAWA, ONT.

BELCOURT & MACCRAKEN

Avocats, Procureurs, Notaires, &c.

ONTARIO ET QUÉBEC

Scotish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

Macdougall, Macdougall & Belcourt

AVOCATS, PROCUREURS, ETC.,

Ontario et Quebec

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA

HON. W. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, LL.M
FRANK M. MACDOUGALL.

O'Gara & Remon

AVOCATS, SOLLICITEURS,
NOTAIRES, ETC.

Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.

PRES DE L'HOTEL RUSSELL

MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

McIntyre, Lewis & Code

Avocats, Sollicitéurs et Notaires

Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.

Bureau : Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.

Argent à prêter sur proprietés foncières.

A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montréal.
J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.
R. G. CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L. L. B.

AVOCAT, Etc.

Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa.

J. P. FISHER

AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.

Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA ON

McVeity & Henderson

AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.

Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

AVOCATS, SOLLICITEURS

Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.

Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

VALIN & CODE

Avocats, Solliciteurs, Etc.

BLOC EGAN, RUE SPARKS

vis-à-vis l'Hotel Russell.

Bradley & Snow

AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.

R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.

Argent à prêter à 6% avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL

Avocats, Solliciteurs, Etc.

AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS

Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel

Arthur W. Gundry F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD

Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.

Agents pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics, etc.

ARGENT A PRETER

Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa Kemptville, Ontario.

JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD

BRANCHE D'INFORMATION DES MARCHANDS DETAILLEURS

LINDEN & COLE

Comptables, Collecteurs et Agents Mercantiles

No 40½ RUE ELGIN, OTTAWA

Loyers et dettes collectés, livres ajustés et audités.

B. LINDEN. W. A. COLE

Dr FISSIAULT

DENTISTE

COIN des RUES RIDEAU et SUSSEX

OTTAWA

Heures de bureau : de 9 à 5 heures.

CHS. DESJARDINS

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER

Hotel Russell, No 26 rue Sparks

OTTAWA

Représente la CITIZEN, départements du Feu, la Vie et des Accidents ; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.

Capitaux réunis : - - - $40,000,000

Marchand de Boyaux à incendies et toutes espèces de marchandises en caoutchouc, commandées reçoivent une attention immédiate.

M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance

LAURENT DUHAMEL

ETAL D. — MARCHE BY.

Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail : mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

W. E. BROWN

MANUFACTURIER ET MARCHAND

DE

CHAUSSURES EN GROS !

A transporté son établissement au

No 61, RUE RIDEAU

19 11 87-88 (Porte voisine de M. Wall, épicier

Isidore Despatie

PLATRIER

141—RUE KING—141

OTTAWA 23 11 87-87

MAISON SAINT-GEORGE

102 ET 104 RUE RIDEAU

Vins, Liqueurs, Eau-de-Vie et Cigars importés de premier choix.

Juges par vous-même en venant nous faire visite. 1 12 87-88

LOTERIE NATIONALE DE COLONISATION

Sous le patronage de M. le curé A. Labelle

Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la province de Quebec. Fondée en Juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.

LE DOUZIEME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

Classe D. MERCREDI, 20 JUIN 1888, A 2 HEURES P.M.

Valeur des Lots, - - - $60,000

1ère SERIE { Valeur des Lots, - - - - $50,000 / Gros Lot : Un immeuble de - 5,000 } $1.00 le Billet

2me SERIE { Valeur des Lots, - - - - $10,000 / Gros Lot : Un immeuble de - 1,000 } 25 cts le Billet

DEMANDE DE BILLETS

A S. E. LEFEBVRE, Montréal, Canada.

M. Lefebvre voudra bien expédier à l'adresse ci-dessous

..... *billets de 1re série à $1.00.*

..... *billets de 2me série à 25 s.*

La somme de $ ..... est ci-jointe.

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot. moins une commission de dix pour cent.
Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité, à moins d'une autorisation spéciale.

Nom .....

Rue ..... *No* .....

Localité .....

Un Boîte du Bureau de Poste No .....

ADRESSE

REMARQUE—Pour vous servir de cette formule de Demande de Billets, enlevez-la et mettez-la avec l'argent dans une enveloppe adressée à S. E. Lefebvre, 19 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada, L. A. Trepanier No 31, Rue Saint Patrice, agent pour Ottawa.

GRANDE VARIETE

DE

CHAPEAUX

FRANCAIS,
ANGLAIS,
AMERICAINS et
CANADIENS, Etc.,

CHEZ

JOSEPH COTE

114 — RUE RIDEAU — 114

OTTAWA.

NOUVEAUX MEUBLES

Venant d'etre recus

CHEZ

HARRIS & CAMPBELL

Notre nouveau dépôt de meubles, maintenant exposé à notre magasin, rue O'Connor, se compose du plus bel assortiment de meubles pour salons, chambres à coucher, pour les bureaux, etc., etc.

Nous appelons l'attention particulière du public sur nos importations de

CHAISES ET BERCEUSES

DE VIENNE, AUTRICHE

Que tout le monde s'empresse de venir les voir

Nos meubles sont les plus recherchés sur le marché où ils méritent d'être vus de tous.

Nous avons tout récemment mis un nouvel engin dans notre atelier, qui nous permettra de remplir les ordres à l'entière satisfaction des acheteurs, et à des prix extrêmement réduits.—Un escompte libéral sera accordé à tous les acheteurs.

Effets délivrés avec exactitude et entière satisfaction.

HARRIS & CAMPBELL

RUE O'CONNOR

Près de la rue Sparks.

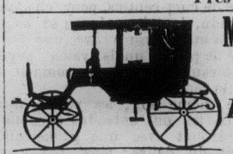

Manufacture de VOITURES !

ROYALE

LEVEILLÉ & MATHÉ

PROPRIETAIRES

Nous désirons informer le public que nous avons fait l'acquisition du poste d'affaires de S.D THOMPSON, dans la branche de carrosserie, plus spécialement voitures legéres, Sulkeys, etc. Etant arrivant de Chicago et des autres villes américaines nous avons puisé de grandes connaissances dans notre état, nous sommes en mesure de garantir entière satisfaction. No ouvriers sont tous des plus habiles et travaillent sous notre direction ; les matériaux employés sont aussi les meilleurs que l'on puisse se procurer et nos prix très bas.

Attention spéciale et prompte à toutes commandes, tel est le système que nous mettons en pratique dans toutes les branches de réparations.

56 RUE DALY - - 19 ET 21 RUE STEWART

AVIS ! Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles en fait de quincailleries et ferronneries, c'est PATINS !

Chez Thos. Birkett, 115 rue Rideau

P. S.—1,000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs ; 1,000 Clochettes pour sleig Venez et voyez par vous-mêmes. 21 11 87-1

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE

E. B. EDDY & Cie

(LIMITEE)

ETABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPOREE EN L'ANNEE 1883

HULL, P. Q.

Manufacturiers et Marchands en Gros de

BOIS DE CHARPENTE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Ouvrages de Maisons, Etc, Etc, Etc

Seaux, Baquets, Planches à laver, Boites et Caisses d'emballage,

ALLUMETTES "TELEGRAPHE" DE PREMIERE QUALITE

16—1—88—q